



Investissements territoriaux dans les énergies renouvelables

OREE - 14 juin 2011



Les investissements CDC dans les ENR

Plan stratégique Elan 2020 : quatre priorités au service du développement durable

- Le logement
- Les universités
- Les PME

- **L'environnement et le développement durable :**
 - développement des activités dans la finance carbone
 - création d'un opérateur financier de la biodiversité
 - application des principes de l'investissement responsable
 - **investissement dans les énergies renouvelables
pour permettre le développement du marché :**
convention CDC/MEEDDM du 1^{er} mars 2009

Intervention dans l'énergie : Objectifs

- accompagner la décentralisation de la politique énergétique
 - ENR = énergies *locales* par définition
 - ressources territoriales *non délocalisables*
- soutenir dans leur développement les PME du secteur, afin de favoriser l'émergence d'une filière française des ENR
 - en lien avec la 3^{ème} priorité du plan stratégique (PME)
- Une logique d'intervention industrielle et de long terme
 - refus d'une financiarisation excessive des montages
 - rentabilité calculée sur les résultats d'exploitation
 - une implication nécessaire dans toutes les étapes des projets

Investissements ENR

Le périmètre d'intervention

- les investissements de l'Établissement public sont centrés sur des sociétés portant des installations de production
 - aux côtés d'acteurs émergents du marché de l'énergie
 - ⇒ ne pas contribuer à la concentration du marché français
 - Au sein du groupe CDC, l'investissement dans les opérateurs des filières *amont* (fabricants de matériels, développeurs) et *aval* (maintenance, exploitation) relève de la compétence du périmètre *FSI - CDC Entreprises*
 - capital risque technologique : Emertec Energie Environnement
 - Sun Land, Emix ...
 - capital développement : fonds DEMETER (200 M€), Avenir Entreprises
 - Solaire Direct, Aerowatt, Methaneo, Electrawinds ...

Investissements ENR

Les modalités d'intervention

- En investissement
 - par une prise de participation minoritaire (entre 25 et 49%)
 - à tout moment : du développement au bouclage financier

 - au tour de table de sociétés de projet dans une logique d'exploitation long terme
(société titrée sur les contrats : foncier, construction, raccordement, vente élec, maintenance, financement, ...)

 - en fonds propres et quasi fonds propres (CCA ou OC)

 - aux côtés de partenaires privés ou publics (SEM spécialisées, ELD ...)
condition = compétence technique

 - dans une optique de rentabilité conforme au caractère industriel de l'activité et à son profil de risques
 - rentabilité attendue par le co-investisseur majoritaire



Réalisations

quelques chiffres et exemples

Parc éolien de Péré (17)





Caisse
des Dépôts

Unité de méthanisation de Passel (60)



Parc PV Les Mées 1 (04)

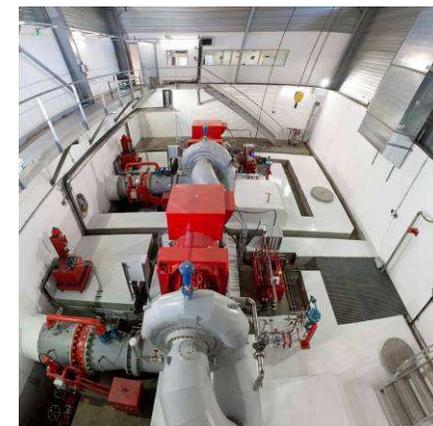
Puissance : 12 MWc – investissement total : 50 M€



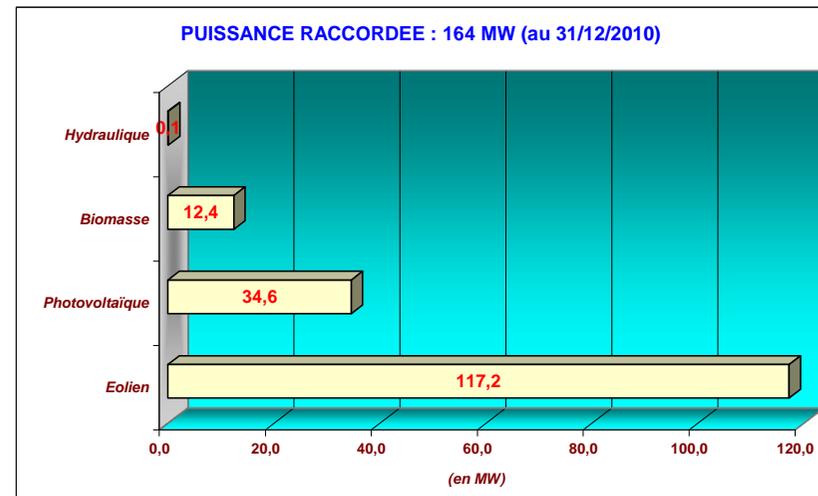
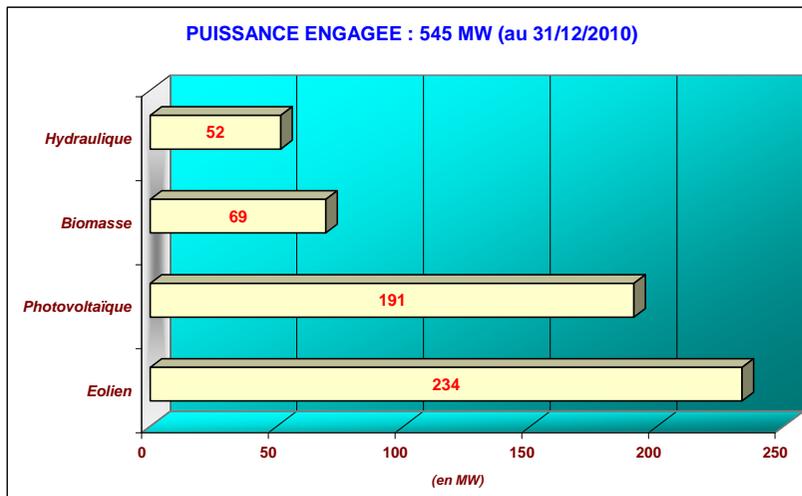
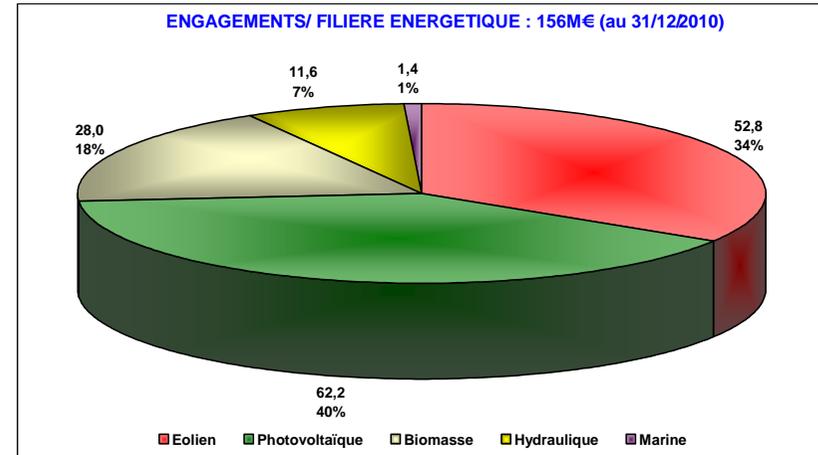
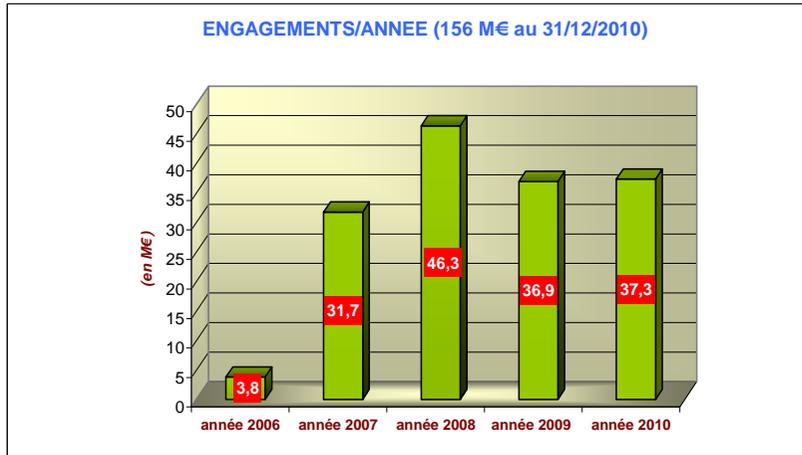
Toiture PV : centre commercial à Orange (84)



Centrale hydraulique des Clapeys (74)



Investissements dans les ENR réalisations à fin 2010





Investissements dans les ENR

perspectives

1. Accentuer la diversification énergétique des investissements
 - Poursuivre les investissements dans l'ensemble des filières, en mettant l'accent sur la biomasse
 - Investir dans des projets 100% thermiques (biomasse et géothermie)
 - Maintenir une veille sur les technologies émergentes (énergies marines)

2. poursuivre l'accompagnement des acteurs émergents
 - Concrétiser l'ouverture du marché
 - Développer un tissu de PME sur l'ensemble de la chaîne de valeur (et notamment dans le domaine de l'exploitation des unités)
 - Avec le souci de voir se structurer une filière industrielle française